

Ecrit par le 5 février 2026

L'Assurance retraite alerte sur la multiplication des fausses informations

**ALERTE
INFO**

Ecrit par le 5 février 2026

Promesses exagérées, interprétations erronées, discours alarmistes... Depuis plusieurs mois, de nombreuses fausses informations circulent sur les droits à la retraite. L'Assurance retraite appelle donc à la vigilance de chacun.

Dès la rentrée, l'Assurance retraite lancera une campagne nationale d'information concernant les droits à la retraite et en réponse aux fausses informations qui peuvent circuler à ce sujet comme le fait qu'il existerait des dispositifs secrets, ou non versés automatiquement, qui permettraient d'augmenter les montants de retraite, que certains droits seraient sur le point d'être supprimés sans information préalable, ou encore que les dates de paiement des retraites seraient changées pour tout le monde.

« Ces contenus imprécis, voire trompeurs, alimentent la confusion et exploitent la complexité des parcours retraite et le manque de lisibilité perçue du système pour semer le doute. L'Assurance retraite rappelle qu'elle est la seule source officielle d'information pour les assurés du régime général. »

Ainsi, les personnes souhaitant obtenir leurs droits ou connaître leur situation peuvent le faire gratuitement sur le site de l'Assurance retraite ou via les canaux de contact officiels comme les courriers, les rendez-vous ou les échanges personnalisés dans les espaces sécurisés.